Ouverture d'Amphitrite à Saint Jean de Védas

Et de dix pour les piscines de Montpellier Agglomération !

En forme de poisson, la dixième piscine de Montpellier Agglomération a ouvert à Saint Jean de Védas début juin. Nommé Amphitrite, du nom de la déesse des mers dans la mythologie grecque, ce nouvel équipement communautaire de sport et de loisirs a nécessité un investissement de 3,55 millions d'euros financés par la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Plongée au cœur de ce complexe de 2 500m², qui peut accueillir jusqu'à 400 baigneurs.

Transparence et confort

Façades vitrées et murs couleur brique caractérisent cet édifice élancé. Au sud, son immense paroi transparente ouverte sur l'extérieur constitue une magnifique vitrine pour cet équipement largement visible des voies d'accès. De larges lames horizontales forment une protection au soleil tout en garantissant une clarté constante en toutes saisons. Un soin particulier a également été apporté au traitement acoustique. L'ensemble des locaux est accessible aux personnes handicapées. A pied, à vélo (garage à vélos extérieur), en voiture (parking de 63 places à l'arrière du complexe) ou en tram (une station Amphitrite est prévue dès 2006 sur la deuxième ligne), Amphitrite est ouverte à un large public.

Entre pieds chaussés et pieds humides

Dans la nageoire du poisson, l'entrée des vestiaires hommes–femmes, individuels et collectifs se fait dans la partie nord du bâtiment. Un espace coiffure commun, équipé de sèche-cheveux et de miroirs placés à différentes hauteurs, introduit la partie déshabillage. Les vestiaires hommes et femmes sont chacun formés de deux longs couloirs agencés de la même façon. Sur le cheminement qui mène aux bassins, le premier vestiaire est collectif (écoles ou clubs). Suivent onze cabines individuelles, dont une dédiée aux personnes handicapées, aux portes en forme de vague, jaunes côté « pieds chaussés » et bleues côté « pieds humides ». En sortie de ces cabines, des casiers à consigne (1 euro) de trois tailles différentes permettent de stocker les effets personnels. Un deuxième vestiaire collectif est placé avant les toilettes et les douches, individuelles ou collectives, que les utilisateurs sont fortement invités à utiliser avant et après l'accès aux bassins. Un geste simple qui contribue à la bonne qualité d'eau dans la piscine et évite les risques de choc thermique.

Après cette douche, le pédiluve à débordement, qui rince les pieds en sortie des vestiaires, ouvre sur les bassins, entre la zone sportive et la zone de loisirs.

Prévention des noyades : un système unique

Troisième œil du maître-nageur-sauveteur, Poséidon est un système de surveillance constante de la piscine.
Ce système est composé d'un réseau de caméras qui scrutent en permanence le bassin et d'un ordinateur qui analyse les trajectoires des nageurs. En 10 secondes, lorsqu'un nageur est immobile ou en difficulté en dessous de la surface, le système alerte les maîtres-nageurs-sauveteurs par l'intermédiaire d'un biper et d'un poste écran de surveillance. Ils peuvent ainsi intervenir très rapidement sur le lieu de l'incident.

Accueilli à bras ouverts

Par la queue du poisson, une entrée en forme de bras ouverts accueille les utilisateurs vers l'accès au bâtiment. Un sas vitré en arc de cercle distribue le comptoir d'accueil, l'accès aux vestiaires, aux gradins spectateurs, au bureau de direction et aux toilettes publiques. Depuis ce hall d'accueil aux couleurs gris vert d'eau, une vue panoramique sur l'ensemble des bassins intérieurs s'offre aux visiteurs.

A chacun son bassin et ses plaisirs de l'eau

Dans la tête du poisson, la zone de loisirs est composée d'un bassin ludique de 100 m² sur une profondeur de 70 à 120 cm. Pour la détente, des buses à jets massants sont installées sur une partie de ce bassin arrondi. Dans l'angle, la pataugeoire d'une profondeur maximale de 40 cm est conçue avec un souci de protection et de convivialité pour les jeunes enfants. Plantes vertes et fresques aquatiques décorent ce mini bassin. Un espace équipé de tables à langer permet aux parents de s'occuper de leurs bébés en toute tranquillité. Largement ouverte sur les espaces extérieurs, cette zone loisirs donne accès au solarium. Cette grande plage en arc de cercle épouse la façade sud de la piscine. Elle est agrémentée d'espaces engazonnés et de haies végétales. Le corps du poisson est occupé par la zone sportive composée d'un bassin de natation de 25 x 15m sur une profondeur de 2m. Soit 375 m² partagés en six lignes d'eau particulièrement surveillées grâce au système Poséidon qui aide les maîtres-nageurs-sauveteurs (cf encadré). Des hublots placés sur les longueurs du bassin permettent de bénéficier d'un éclairage subaquatique et de réaliser d'éventuelles prises de vues. Des gradins d'une capacité de 100 personnes longent ce bassin. Un espace est réservé aux « pieds chaussés », visiteurs accompagnant les utilisateurs ou spectateurs des compétitions.

Les dix piscines de Montpellier Agglomération

- Maurin
Quartier Croix d'Argent, Montpellier. Tél. : 04 67 27 74 79. Ligne de bus n° 27 : « Passerines »
- Centre Nautique Mosson
Quartier Mosson, Montpellier. Tél. : 04 67 75 34 93.
Tramway : « Mosson ». Lignes de bus n° 15, 14 et 25
- La Chamberte
Quartier Croix d'Argent, Montpellier. Tél. : 04 67 42 00 92. Ligne de bus n° 11
- La Pompignane
Quartier Port Marianne, Montpellier. Tél. : 04 67 79 03 11. Ligne de bus n° 9
- La Rauze
Quartier Près d'Arènes, Montpellier. Tél. : 04 67 65 38 71. Ligne de bus n° 8
- Pitot
Quartier Montpellier Centre. Tél. : 04 67 52 58 89. Lignes de bus n ° 6, 7 et 16
- Alex-Jany
Jacou. Tél. : 04 67 59 26 85. Ligne de bus n°22 : « Piscine »
- Piscine Olympique d'Antigone
Quartier Montpellier Centre, Montpellier. Tél. : 04 67 15 63 00. Tramway : « Place de l'Europe »
- Alfred-Nakache
Quartier Port Marianne, Montpellier. Tél. : 04 67 22 57 05.
Tramway : « Millénaire ». Bus n°9 et 12 : « Saint-Michel »
- Amphitrite
Avenue de Librilla, Saint Jean de Védas. Tél. : 04 67 71 30 51.
Tramway ligne 2 : « Amphitrite » (2006).

3 QUESTIONS A

> Jean-Pierre Bouvier, vice-président de Montpellier Agglomération délégué aux Sports

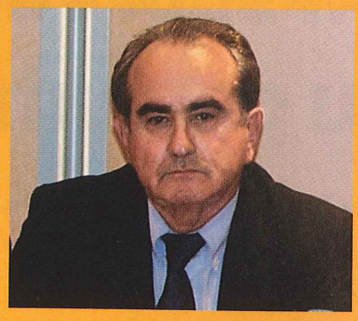

Pourquoi avoir construit une dixième piscine à Saint Jean de Védas ?
Jean-Pierre Bouvier : « L'ambition de Montpellier Agglomération est d'aménager sur le plan sportif un territoire équilibré, attractif et solidaire, en conjuguant les intérêts de chaque commune. Cette nouvelle piscine au sud-ouest de Montpellier permet de compléter le maillage du territoire communautaire qui va de la piscine Olympique Antigone, inaugurée en 1996, à la piscine Alfred-Nakache acquise par Montpellier Agglomération en septembre dernier, en passant par Alex-Jany à Jacou... Des investissements qui profitent à un large public dans toute la Communauté d'Agglomération de Montpellier et au-delà.

Quels sont les projets pour cette piscine ?
J.P. B. : Elle permet l'apprentissage de la natation pour les scolaires, l'accueil du public et l'accueil des mouvements associatifs. La construction de cette 10e piscine s'inscrit dans le vaste projet d'apprentissage systématique de la natation en milieu scolaire. Ainsi, chaque année, ce sont plus de 30 000 enfants qui apprennent à nager dans les piscines du territoire communautaire.

D'autres piscines sont-elles en projet ?
J.P. B. : D'autres piscines sont prévues. Le président de Montpellier Agglomération, Georges Frêche a d'ailleur souhaité que soient inscrits, dès le prochain budget supplémentaire, des crédits d'études pour une piscine dans le secteur de Pignan-Cournonterral ».